

**Panasonic**

Jusqu'à  
**500 € REMBOURSÉS<sup>(1)</sup>**

sur une sélection d'écrans 4K ULTRA HD  
du 15 mai au 30 juin 2014



AVEC  
**4K**  
TV ULTRA HD



SANS  
**4K**  
TV ULTRA HD

**4X PLUS INTENSE**  
AVEC LA 4K ULTRA HD PANASONIC

**VIERA**  
BEYOND SMART TV<sup>®</sup>

Panasonic France 1-7 rue du 19 mars 1962 - 92230 Cennevilliers RCS Nanterre - B 445 283 757 Succursale de Panasonic Marketing Europe GmbH Siège social : 43 Hagenauer Strasse - 65203 Wiesbaden (Allemagne) - Wiesbaden HRB 13178 - © L. Carrelle/PSG - Au-delà de la TV connectée

<sup>(1)</sup> Voir l'ensemble des modalités au dos et sur [www.panasonic.com/fr](http://www.panasonic.com/fr)

500€ remboursés pour l'achat d'un TX-65AX800E

500€ remboursés pour l'achat d'un TX-58AX800E

300€ remboursés pour l'achat d'un TX-50AX800E

# Du 15 Mai au 30 Juin 2014 jusqu'à 500€<sup>(1)</sup> remboursés sur l'achat d'un téléviseur Panasonic porteur de l'offre\*

\* Pour tout achat d'un téléviseur TX-65AX800E, bénéficiez d'un remboursement de 500€,  
pour tout achat d'un téléviseur TX-58AX800E, bénéficiez d'un remboursement de 500€,  
pour tout achat d'un téléviseur TX-50AX800E, bénéficiez d'un remboursement de 300€.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

Pour obtenir votre remboursement, suivez les étapes ci-dessous :

### 1 Rendez-vous obligatoirement sur <http://panasonic4k.e-odr.fr>

Complétez le formulaire. Au terme de votre inscription, vous obtiendrez un collecteur de participation à imprimer. Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez le numéro du collecteur sur papier libre, accompagné de vos coordonnées complètes (Nom, prénom, adresse complète). Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 27 – appel non surtaxé – en rappelant le numéro de l'offre 5389.

### 2 Constituez votre dossier avec les pièces suivantes<sup>(2)</sup>

- Votre formulaire de participation dûment imprimé ou recopié porteur de votre numéro de participation.
- L'étiquette originale porteuse de code-barres ainsi que du numéro de série<sup>(3)</sup> de votre téléviseur Panasonic directement découpée sur l'emballage de celui-ci (photocopies non acceptées).
- La photocopie de votre facture d'achat du téléviseur Panasonic (ou ticket de caisse) faisant état d'un achat entre le 15 Mai et le 30 Juin 2014, en entourant la référence du produit et la date d'achat du produit (si ces informations ne sont pas distinctement entourées, la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué).
- Votre IBAN BIC (RIB).



### 3 Envoyez votre dossier<sup>(4)</sup>

Envoyez votre dossier complet sous pli suffisamment affranchi à votre charge (de préférence en recommandé) dans les 15 jours calendaires à compter de la date d'achat de votre produit (date de la facture / ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi) et uniquement à l'adresse de l'offre ci-dessous :

**Offre PANASONIC 4K - Opération N° 5389**  
13 766 Aix en Provence Cedex 3

### 4 Confirmation de dossier

Si votre dossier respecte les conditions énumérées ci-dessus, vous recevrez votre remboursement de 300€ ou 500€ par virement bancaire sous un délai de 8 semaines à compter de la réception de votre dossier complet et conforme à l'adresse de l'offre. Ce délai n'engage pas Panasonic France.

**Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 27 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi. Référence à rappeler : opération n°5389.**

(1) Offre valable pour l'achat des produits suivants : 500€ remboursés pour l'achat d'un TX-65AX800E – 500€ remboursés pour l'achat d'un TX-58AX800E – 300€ remboursés pour l'achat d'un TX-50AX800E, réalisée entre le 15 Mai et le 30 Juin 2014 inclus en France Métropolitaine (Corse, Monaco et DROM COM zone euro - Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte et La Réunion compris) et dans la limite des stocks disponibles. Offre réservée aux particuliers domiciliés en France (Corse, Monaco et DROM COM compris). Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et / ou même IBAN BIC) et non cumulable avec d'autres promotions en cours. L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf, à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par internet, la facture devra être éditée en français et provenir d'un site en .fr ou avoir son siège social basé en France.

(2) Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi ou ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué.

(3) Seul l'envoi du code-barres original et conforme à l'exemple ci-dessus sera accepté.

(4) Les frais d'affranchissement et de participation ne sont pas remboursés. L'envoi en recommandé avec accusé de réception est fortement conseillé afin de pouvoir justifier de la réception de votre dossier par HighCo Data.

Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à Panasonic France. Panasonic France Succursale de Panasonic Marketing Europe GmbH, 1-7 rue du 19 mars 1962, 92230 Gennevilliers, RCS Nanterre 445 263 757 / Siège social : 43 Hagenuy Strasse, 65203 Wiesbaden - Wiesbaden HRB 131718.